



Amiante

Fiche d'information sur le fardeau des cancers professionnels



QU'EST-CE QUE L'AMIANTE ?

L'amiante est un groupe de **minéraux naturels de silicates fibreux**. La fabrication et l'utilisation de produits contenant de l'amiante sont limitées dans la plupart des pays occidentaux, incluant le Canada, et interdites dans certains pays.

En raison de sa résistance à la chaleur, à la traction et au frottement et de ses qualités isolantes, l'amiante a été utilisé dans de nombreuses applications commerciales. On en retrouve principalement dans les toitures, les isolants thermiques et électriques, les tuyaux et les panneaux de ciment, les revêtements de sol, les joints d'étanchéité, les matériaux de friction, les revêtements, les plastiques, les textiles et d'autres produits.

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) classe l'amiante comme **cancérogène connu** chez l'humain (groupe 1 du CIRC).

QUELS SONT SES EFFETS SUR LA SANTÉ ?

- Mésothéliome (un cancer de l'enveloppe protectrice de nombreux organes internes, y compris les poumons)
- Cancers du poumon, du larynx et de l'ovaire
- Amiantose (tissu cicatriciel dans les poumons)

LE FARDEAU DES CANCERS DUS À L'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL AU CANADA

Le terme « fardeau » désigne les coûts humains (décès, maladie, années de vie perdues) et économiques (soins de santé, productivité) associés à une cause ou à un groupe de causes de maladie.

1 900
 Cancers du poumon
 causés par l'exposition
 professionnelle à l'amiante

Les résultats montrent qu'environ **1 900 cancers du poumon** et **430 mésothéliomes** sont attribuables à l'exposition professionnelle à l'amiante chaque année, d'après les statistiques de cancer de 2011. Cela représente **8 % de tous les cancers du poumon** et **81 % de tous les mésothéliomes** diagnostiqués annuellement (presque tous les mésothéliomes restants sont probablement dus à une exposition environnementale à l'amiante).

QUEL EST SON IMPACT ÉCONOMIQUE ?

Les résultats montrent que l'exposition professionnelle à l'amiante a résulté en des coûts d'environ **2,35 milliards de dollars pour les nouveaux diagnostics de cancer du poumon et de mésothéliome** en 2011.

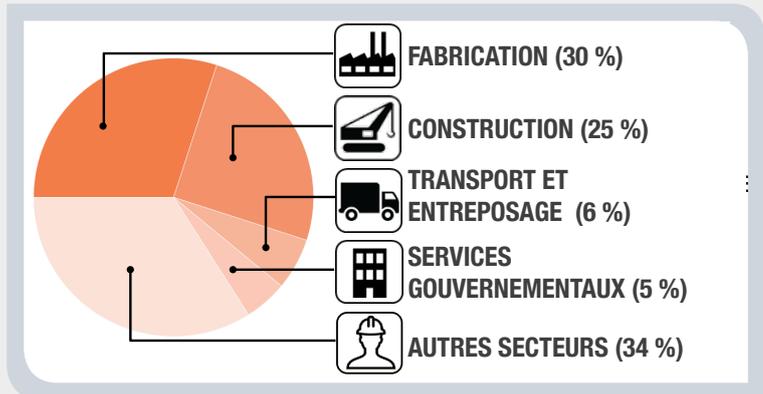
De ce total, approximativement :

- 65 % provient de perte de qualité de vie liée à la santé
- 8 % provient de coûts directs incluant les soins de santé, les dépenses personnelles, les soins à la famille et la gestion de l'indemnisation des travailleurs
- 27 % provient de coûts indirects incluant les pertes de production et de productivité

2,35 milliards \$
 Coût annuel estimé relié au
 cancer du poumon et au
 mésothéliome causés par
 l'exposition à l'amiante

QUELS TRAVAILLEURS SONT LES PLUS TOUCHÉS ?

La plupart des cancers liés à l'amiante surviennent chez les travailleurs des secteurs **de la fabrication** et de la **construction** (voir graphique à droite). Les travailleurs du secteur du transport et de l'entreposage et des services gouvernementaux sont également atteints. Parmi les autres secteurs touchés figurent les communications et les autres services publics, les services éducatifs et le commerce de gros.



ÉVALUATION DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE À L'AMIANTE PAR CAREX CANADA

L'inhalation est la voie d'exposition professionnelle à l'amiante la plus importante. Environ 152 000 Canadiens sont exposés à l'amiante au travail.

Au Canada, les industries comptant le plus grand nombre de travailleurs exposés incluent :

- **Entrepreneurs spécialisés** (82 000 exposés)
- **Construction de bâtiments** (52 000 exposés)
- **Réparation et entretien de véhicules automobiles** (4 300 exposés)

Les professions comptant le plus grand nombre de travailleurs exposés incluent :

- **Charpentiers-menuisiers** (34 000 exposés)
- **Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction** (28 000 exposés)
- **Electriciens** (16 000 exposés)

Niveau d'exposition

L'exposition professionnelle à l'amiante a changé au cours des 40 dernières années au Canada, ce qui rend difficile d'évaluer des niveaux d'exposition en utilisant les données historiques. Des recherches sur les niveaux actuels d'exposition sont en cours.

COMMENT L'EXPOSITION PEUT-ELLE ÊTRE RÉDUITE ?

Les cancers liés à l'amiante peuvent être évités en réduisant le nombre de travailleurs exposés et en veillant à ce que les niveaux d'exposition soient aussi faibles que raisonnablement réalisables (principe ALARA). Les organisations devraient évaluer le risque d'exposition en milieu de travail et mettre en œuvre la hiérarchie des moyens de maîtrise de l'exposition pour répondre aux besoins en matière de sécurité des travailleurs.

AU SUJET DE L'ÉTUDE SUR LE FARDEAU DES CANCERS PROFESSIONNELS

L'étude du fardeau des cancers professionnels vise à quantifier le nombre de cancers causés par l'exposition à des cancérogènes en milieu de travail pour déterminer les domaines prioritaires de prévention. Il s'agit d'une collaboration entre les chercheurs de l'OCRC, CAREX Canada, l'Institut de recherche sur le travail et la santé, l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de Montréal, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et l'Imperial College London.



Pour plus d'information, visitez l'OCRC à l'adresse www.occupationalcancer.ca ou CAREX Canada à l'adresse www.carexcanada.ca

Cette fiche a été produite par l'OCRC et CAREX Canada et traduite par l'IRSST. L'étude sur le fardeau des cancers professionnels est dirigée par l'OCRC et soutenue par la Société canadienne du cancer. CAREX Canada est hébergé à l'Université Simon Fraser et soutenu par le Partenariat canadien contre le cancer. Crédits pour les photos de la bannière : KOMUnews, Chris RubberDragon.